



FICHE DE POSTE

Conseiller·ère technique Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap

Dans le cadre du remplacement d'une salariée en congé de maternité, l'Uniopss recrute un-e Conseiller·ère Technique Autonomie et Citoyenneté des personnes en situation de handicap (CDD du 17 novembre 2018 au 8 mars 2019). Faisant le constat mutuel d'un accroissement de leur activité du fait notamment de la mise en œuvre de réformes structurelles en cours, notamment la généralisation du déploiement du fonctionnement en dispositif des ITEP et SESSAD, l'Uniopss et l'AIRE, l'association des ITEP et de leurs réseaux se sont accordées afin de mutualiser 1 ETP. Le·la Conseiller·ère Technique exercera donc son activité pour le compte de l'AIRE et de l'Uniopss.

Le·la Conseiller·ère Technique exercera 50 % de son activité sous l'autorité du responsable de l'encadrement de l'équipe des conseillers techniques, soit le Directeur Général de l'Uniopss et sera fonctionnellement encadré·e par la Conseillère Technique « Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées » de l'Uniopss sur l'ensemble de son activité.

Le·la Conseiller·ère Technique exercera 50 % de son activité sous l'autorité du Conseil d'Administration de l'AIRE, représenté par son Président et sous la responsabilité fonctionnelle de la Conseillère Technique « Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées » de l'Uniopss.

Le·la Conseiller·ère Technique exercera la totalité de son activité au siège de l'Uniopss. Des déplacements réguliers sont à prévoir.

CONTRAT : CDD temps plein

SALAIRE : 39 K sur 13 mois + tickets restaurant + complémentaire santé (100%)

RATTACHEMENT : Au sein de l'équipe des conseiller·ère·s techniques en charge du suivi de l'évolution des politiques et pratiques sociales (santé, handicap et perte d'autonomie, action sociale).

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE : *Placé·e sous l'autorité du responsable de l'encadrement de l'équipe des conseillers techniques de l'UNIOPSS.*

Lien fonctionnel : Conseillère Technique « Autonomie et Citoyenneté PA/PH » de l'Uniopss.

MISSIONS GÉNÉRALES :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de l'encadrement de l'équipe des conseillers techniques de l'Uniopss :

- *Suivi des réformes relatives à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, plus spécifiquement des personnes en situation de handicap ;*
- *Production en direction des membres du réseau de l'UNIOPSS des informations, recommandations et outils nécessaires ;*

Sous la direction du Conseil d'Administration de l'AIRE :

- *Appui des membres du conseil d'administration à l'organisation et la préparation de l'assemblée générale, des conseils d'administration, ou autres évènements organisés par*



l'association.

- *Analyse juridique, politique et technique de textes, notamment législatifs ou réglementaires ;*
- *Rédaction de notes contextuelles, techniques, politiques ou juridiques d'appui aux membres du Conseil d'Administration dans leurs mandats de représentation de l'association ;*
- *Animation du réseau, appui technique et juridique des adhérents de l'association ;*
- *Appui au déploiement et à la promotion du fonctionnement en dispositif des ITEP et SESSAD ;*

OBJECTIFS ET TÂCHES :

- Veille législative et réglementaire (y compris les instructions ministérielles).
- Suivi des réformes relatives à l'autonomie et la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, plus spécifiquement des personnes en situation de handicap et de leur mise en œuvre ;
- Structuration de la veille, de la communication et diffusion des informations au réseau de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées;
- Analyse juridique, politique et technique de textes, notamment législatifs ou réglementaires ;
- Rédaction de notes contextuelles, techniques, politiques ou juridiques ;
- Appui technique et juridique au réseau sur les questions de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes handicapées : adhérents nationaux et Uniopss ;
- Appui à l'organisation et l'animation des réunions internes et externes animées par la Conseillère Technique ou l'AIRE ;
- Appui à la mise en œuvre et à la coordination des actions de la feuille de route de la Commission Autonomie de l'Uniopss ;
- Appui au déploiement et à la promotion du fonctionnement en dispositif des ITEP et SESSAD, y compris à destination d'autres publics.

Le-la Conseiller-ère Technique appuiera également la Conseillère Technique « Autonomie et Citoyenneté PA/PH » de l'Uniopss, ponctuellement dans ses missions de représentation de l'Uniopss dans les instances.

PROFIL

- Bac + 5 (sciences politiques, droit de la santé, des ESMS, gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux);
- Expérience d'un an minimum, sur un poste similaire, souhaitée.

COMPÉTENCES REQUISES:

- Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire de l'action sanitaire et médico-sociale ;
- Expérience de la gestion de projet.
- Expérience du travail en équipe.
- Aptitude à l'animation de groupes ou réunions.
- Qualités d'expression en public
- Qualités rédactionnelles.
- Rigueur, fiabilité et méthode;
- Maîtrise des outils bureautiques.

Pour candidater, merci d'adresser votre candidature (CV et Lettre de motivation) par mail à :

Contact : Annick CHUFFART - Assistante RH

Mail : achuffart@uniopss.asso.fr

Uniopss - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 Paris cedex 13

Tél. 01 53 36 35 17